

[Retour au sommaire](#)

## Deux initiatives en matière de financement de l'agriculture

BIM n°141 - 04 décembre 2001  
Betty WAMPFLER

*Nous avons souvent, dans les BIM des trois dernières années, abordé la question du financement de l'agriculture. Cette question, qui est restée longtemps relativement marginale dans le champ de la microfinance, prend une acuité nouvelle avec la libéralisation des économies agricoles. Les opérateurs de développement y sont de plus en plus souvent confrontés ; certains bailleurs de fonds (Banque mondiale, Aide française, USAID...) sont ou vont s'engager dans cette réflexion, en lien avec le chantier du renouvellement des politiques publiques agricoles.*

Le BIM d'aujourd'hui présente deux initiatives liées à cette question :

- > un séminaire qui va se tenir à Dakar sur la question : « Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? »
- > une initiative de l'Inter réseaux sur la question « Sécuriser le crédit à l'agriculture : logiques bancaires et politiques agricoles ».

Pour ne pas alourdir le message, nous allons innover en faisant un BIM en deux messages diffusés ce jour.

1) Séminaire de Dakar : « Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? » (21-24 janvier 2002, Dakar)

Ce séminaire est organisé par le CIRAD, le groupe CERISE, l'ENDA GRAF, le CTA, le FIDA, le MAE, l'AFRACA, avec la participation de l'Inter réseaux.

### Justification du séminaire

Dans la plupart des pays du Sud, les agricultures familiales doivent s'intensifier et se moderniser. Leurs besoins de financement sont importants, complexes et variés. Ces besoins sont amplifiés par la libéralisation des économies agricoles et la suppression des lignes de crédit liées aux grandes filières de production intégrées. Cette disparition de l'offre publique de financement n'est pas toujours relayée par les banques agricoles, qui concentrent leur offre sur quelques secteurs sécurisés (cultures d'exportations, productions irriguées...); la prudence des banques commerciales vis-à-vis du secteur agricole est plus grande encore.

Soutenue par un large consensus des bailleurs de fonds, la microfinance devient une alternative forte. Elle englobe des institutions très diverses (réseaux mutualistes, coopératives, caisses villageoises autogérées, entreprises privées de services financiers, banques, projets d'épargne-crédit), dont certaines comptent plusieurs centaines de milliers de clients. Cependant, si la microfinance a un impact positif sur la trésorerie des ménages, beaucoup s'interrogent sur sa capacité réelle à contribuer à l'investissement productif, notamment agricole. Contrairement au commerce ou à l'artisanat, qui génèrent des revenus réguliers, relativement sûrs, avec des cycles de rotation du capital rapides, les activités agricoles suscitent la prudence des institutions de microfinance. Pourtant, pour certaines de ces institutions, nées d'organisations paysannes, l'agriculture représente un gisement de clientèle important et un secteur économique vital.

En 1997, le CIRAD a engagé un projet de recherche sur la contribution des systèmes financiers décentralisés au financement de l'agriculture. Ce projet a été mené en partenariat avec des opérateurs du Nord, réunis au sein du réseau CERISE, et des institutions de microfinance et des ONG du Sud. Il a permis d'analyser différentes expériences en Afrique de l'Ouest, à Madagascar et en Asie du Sud Est.

A l'issue de ces travaux, le CIRAD et les opérateurs du groupe CERISE, associés au CTA, au FIDA, au ministère français des Affaires étrangères, à l'AFRACA et à l'ENDA-GRAF organisent un séminaire international sur le thème suivant : « Dans quelles conditions la microfinance, dans sa diversité, et sous contrainte de pérennisation, pourra-t-elle répondre efficacement à l'ampleur et à la spécificité des besoins de financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation ? »

Le séminaire a pour objectifs de :

- Faire le point sur les connaissances acquises à partir de différentes expériences d'institutions de microfinance dans des situations agricoles contrastées.
- Ouvrir un espace de rencontre, d'échange et de discussion entre les différentes catégories d'acteurs confrontés à cette question.
- Dégager des propositions d'action sur la question du financement de l'agriculture et la contribution de la microfinance.

## **Méthode de travail**

Les débats s'appuieront sur l'analyse critique d'études de cas présentées par différentes catégories d'acteurs (opérateurs de microfinance, organisations paysannes, bailleurs de fonds, institutions de recherche), ainsi que sur les résultats du projet de recherche engagé par le Cirad et le groupe CERISE sur la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture.

Six thèmes de travail seront développés en atelier :

### **■ Atelier 1. Comment adapter les services de la microfinance aux besoins de financement de l'agriculture ?**

Quels sont les besoins réels de financement de l'agriculture ? Quels sont ceux auxquels la microfinance peut répondre ? Comment les systèmes de microfinance existants répondent-ils (ou ne répondent-ils pas) à ces besoins ? Faut-il des dispositifs et des produits spécifiques pour l'agriculture ? Y a-t-il des « modèles » d'institution de microfinance mieux adaptés que d'autres au financement de l'agriculture ? Quels sont les facteurs de blocage qui limitent l'offre de crédit moyen terme pour l'agriculture ? Quelles sont les innovations en la

matière proposées par la microfinance (modalités d'analyse de dossier, appui conseil, type de garantie, ...)?

■ **Atelier 2. Microfinance et sécurisation du crédit à l'agriculture**

Quelles sont les voies explorées par la microfinance pour gérer le risque agricole? Les formes « classiques » de sécurisation (garanties matérielles, cautionnement, épargne préalable, ...) s'appliquent-elles? La caution solidaire permet-elle de sécuriser le crédit agricole? Quelles en sont les limites? Quelles perspectives ouvrent les nouvelles formes de garantie: leasing, warrant agricole, société de cautionnement mutuel, fonds de garantie paritaire... Des formes innovantes de contractualisation peuvent-elles ouvrir des perspectives de sécurisation du crédit (partenariats IMF/services d'appui agricoles, IMF/services de conseil de gestion, contractualisation entre IMF et organisations paysannes)?

■ **Atelier 3. Microfinance, banques agricoles, banques commerciales : quels partenariats pour le financement de l'agriculture ?**

Pour se développer, assurer leur autonomisation et leur insertion dans le marché financier, certaines IMF développent des liens avec le système bancaire classique. Certaines banques, pour renforcer leur pénétration en milieu rural et agricole, expérimentent des voies liées à la microfinance: linkage, refinancement, centrale de risque... Quels sont les acquis, les problèmes et les potentialités de ces expériences? A quelles conditions les banques commerciales investiront-elles dans le financement de l'agriculture?

■ **Atelier 4. Quels modes d'intervention des bailleurs de fonds pour renforcer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ?**

Parmi les nombreux dispositifs et outils expérimentés en la matière (volets crédit dans des projets, organisations paysannes développant une fonction de financement, institutions de microfinance ciblées ou généralistes, ONG locales, services liés (financement/conseil de gestion/système d'information /recherche-développement,...) peut-on identifier des modes d'intervention particulièrement adaptés au financement de l'agriculture?

■ **Atelier 5. Microfinance, organisations paysannes et financement des filières organisées : quels partage des rôles, quels partenariats ?**

Dans un contexte libéralisé, qui va prendre en charge le financement des productions agricoles? Quels pouvoirs des rôles entre institutions de microfinance (IMF) et organisations paysannes (OP)? Nombre d'organisations paysannes tentent de mettre en œuvre directement des systèmes financiers. De nombreux échecs prouvent la difficulté de cette démarche, mais certaines expériences semblent en voie de réussir. Quels enseignements peut-on en tirer? Quelles perspectives ouvrent les nouvelles formes de partenariat entre IMF et OP: investissement des OP dans le capital des IMF existantes, intermédiation des OP entre les exploitations et les IMF, prise de participation dans les banques agricoles...

■ **Atelier 6. Quelles politiques publiques pour renforcer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ?**

Quelles sont les logiques qui soutendent les politiques agricoles et les politiques d'appui à la microfinance? Quels en sont les intérêts communs et divergents? Comment élaborer une politique conjointe? Quel est le rôle de l'Etat? L'agriculture familiale peut-elle payer

le coût de la microfinance ? Peut-elle se moderniser sur la base de sa seule capacité d'accumulation et se passer des transferts publics ?

Pour contacter le comité d'organisation : [betty.wampfler@cirad.fr](mailto:betty.wampfler@cirad.fr), [marc.roesch@cirad.fr](mailto:marc.roesch@cirad.fr), [cerise@globenet.org](mailto:cerise@globenet.org)